



Programme d'emploi dans les petites collectivités des TNO

Un programme pour fournir des services de soutien ciblés en matière d'emploi et de formation dans les petites collectivités des TNO



Gouvernement des
Territoires du Nord-Ouest



Table des matières

Mot du ministre	3
Introduction	4
La nécessité d'une nouvelle démarche	5
Mobilisation et approches	5
Orientation stratégique	6
Vision	6
Principes.....	6
Lien stratégique avec l'initiative <i>Des compétences pour réussir</i>	7
Objectifs de la stratégie – Un cadre propice au succès.....	7
Aperçu	8
Éducation et formation	8
Emploi et économie	10
Tissu social	12
Communications et coordination.....	14
Plan d'action.....	15
But n° 1 : Relever les niveaux de compétence par une éducation et une formation pertinentes	15
But n° 2 : Comblayer les besoins en éducation et en emploi grâce à des mesures de soutien ciblées	16
But n° 3 : Accroître la main-d'œuvre des TNO par des partenariats	17
But n° 4 : Améliorer la prise de décisions à l'aide de données pertinentes sur le marché du travail.....	18
Mise en œuvre ou prochaines étapes.....	19
Plan de mesure du rendement.....	20
Travailler conjointement à l'amélioration des occasions et des résultats	23





Mot du ministre

Je suis ravi de vous présenter le *Programme d'emploi dans les petites collectivités des TNO 2018-2024*. Ce Programme, le premier du genre, décrit comment le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) favorisera les occasions et les résultats en matière d'emploi et de formation dans les petites collectivités des TNO.

Le *Programme d'emploi dans les petites collectivités des TNO* s'inscrit dans l'initiative *Des compétences pour réussir*, dont elle reprend les objectifs. Il permet de s'assurer que les programmes de renforcement des compétences et de formation répondent à la demande du marché du travail local. Cet important document jette les bases, à l'aide de mesures et d'objectifs, de la création d'un effectif local qualifié et d'une économie locale solide.

Collectivement, nous pouvons accroître et renforcer la main-d'œuvre des TNO. Je tiens à remercier tous les participants aux groupes de discussion, aux entrevues et au sondage en ligne. Vos commentaires ont permis d'élaborer ce programme et seront pris en considération afin de répondre aux besoins des Ténois.

Le Programme repose sur la conviction que les *Ténois de petites collectivités possèdent les connaissances, les compétences, et les attitudes nécessaires à leur réussite sur le marché du travail*. Les principes, les objectifs, et les mesures dont il sera question au fil des pages suivantes ont été élaborés dans l'esprit de cette vision.

Au cours des six prochaines années, le *Programme d'emploi dans les petites collectivités des TNO* orientera nos travaux visant à remédier aux lacunes en matière d'éducation et d'emploi dans le Nord et à renforcer nos relations avec les entreprises et l'industrie. Nous avons écouté vos commentaires sur la façon dont nous pouvons aider les collectivités à grandir et à s'épanouir. Nous avons appris de nos partenaires de l'ensemble du gouvernement, des entreprises et de l'industrie, et nous nous sommes inspirés des travaux réalisés jusqu'à présent.

Nous sommes impatients de mettre le Programme en œuvre



et de collaborer avec les Ténois à la création d'un marché du travail solide, qui offre des possibilités à l'ensemble du Nord.

Madame Caroline Cochrane
Ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation



Crédit photo : Skills Canada

Introduction

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF), élabore et met en œuvre des programmes et services de perfectionnement professionnel et d'employabilité aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). Le MÉCF appuie les chercheurs d'emploi, les employeurs, et les organismes communautaires par le truchement d'ententes relatives au marché du travail et de programmes de formation, ainsi qu'au moyen de recherche et de planification pour répondre aux besoins actuels et futurs des TNO.

En 2015, le GTNO a publié le Cadre stratégique décennal de l'initiative *Des compétences pour réussir*, qui mettait en évidence les besoins en main-d'œuvre des TNO jusqu'en 2030. Le Plan d'action quadriennal 2016-2020 de l'initiative *Des compétences pour réussir* a ensuite offert une feuille de route sur les façons de favoriser la réussite des Ténois en matière d'emploi, de remédier aux lacunes en matière de compétences pour les emplois recherchés, et de répondre efficacement aux besoins des employeurs et de l'industrie.

Le cadre stratégique et le plan d'action de l'initiative *Des compétences pour réussir* ont été inspirés d'autres stratégies importantes du GTNO; conjointement, ils offrent une gamme complète d'outils d'aide à l'éducation et à la formation pour permettre aux Ténois d'atteindre leurs objectifs autant sur le plan personnel que professionnel. Le cadre et plan d'action pour le développement de la petite enfance du GTNO, *Partir du bon pied*, vise à s'assurer que chaque enfant obtiennent un bon départ vers un avenir prometteur; le Cadre d'action pour la réforme et l'innovation en éducation : Nouvelles orientations vise à apporter des améliorations à l'ensemble du système d'éducation des TNO, de la maternelle à la 12^e année, pour mieux desservir les élèves et s'adapter à l'évolution des besoins.

L'initiative *Des compétences pour réussir* a pour but d'assurer que les Ténois sont bien placés pour occuper des emplois qui sont actuellement recherchés et le seront également à l'avenir.

Dans le cadre du Plan d'action quadriennal 2016-2020 de l'initiative *Des compétences pour réussir*, le MÉCF s'est engagé à créer le tout premier *Programme d'emploi dans les petites collectivités des TNO*, qui favorisera les occasions d'emploi et de formation dans les petites collectivités des TNO. Aux fins de ce programme, l'accent sera mis sur les collectivités à l'extérieur de Yellowknife, et les investissements cibleront les collectivités qui en ont le plus besoin.

Cette stratégie porte sur les principaux domaines visés dans le cadre stratégique décennal de l'initiative *Des compétences pour réussir*, qui permet de corriger les lacunes en matière d'emploi et d'éducation, de relever les niveaux de compétence, d'accroître la population active des TNO et d'améliorer la prise de décisions. Cependant, cette stratégie est aussi grandement axée sur les résultats en matière d'emploi pour les résidents. Par conséquent, de nombreuses mesures déterminantes sont axées sur la création d'emplois, dans le cadre de projets d'infrastructure ou de développement économique, de partenariats, ou de soutien au développement des entreprises.



La nécessité d'une nouvelle démarche

Les questions relatives à l'emploi et à l'employabilité recoupent diverses compétences fédérales, territoriales, et municipales. La reconnaissance et le renforcement de ces liens grâce à un travail collectif permettront d'appuyer la démarche coopérative de ce programme. Dans le cadre du processus de mobilisation, il a été souligné que les problèmes des petites collectivités ne sont pas nouveaux. Un effort concerté est nécessaire pour aborder les obstacles systémiques à l'emploi, le chevauchement de programmes, et l'accès au financement. La Stratégie reconnaît la nécessité d'appuyer les éléments de base de l'emploi et de l'employabilité ainsi que les éléments tactiques de la mise en œuvre de programmes.

Les statistiques du document *Prévisions et évaluation des besoins du marché du travail aux Territoires du Nord-Ouest* mettent en évidence les besoins du marché du travail jusqu'en 2030. Il a été souligné que bon nombre de ces emplois seront situés hors des petites collectivités, c'est-à-dire dans les centres régionaux ou dans les mines. Le Programme préparera les résidents des collectivités à occuper ces postes vacants, s'ils décident de s'y intéresser. Il cherchera également à explorer et à élargir les possibilités d'emploi locales pour les résidents qui préfèrent demeurer à proximité de leur communauté. Pour ce faire, les stratégies et les plans territoriaux, régionaux et locaux actuels seront utilisés, et les partenariats seront renforcés.

Mobilisation et approches

Trois démarches de recherche complémentaires ont été adoptées pour le Programme : écouter les résidents et les intervenants, tirer des leçons des initiatives actuelles du GTNO, et apprendre des autres provinces et territoires.

La rétroaction directe de résidents et d'intervenants communautaires engagés a été essentielle à l'élaboration de ce programme. Des groupes de consultation communautaires, des entretiens avec des intervenants clés et un sondage en ligne se sont appuyés sur des activités de l'initiative *Des compétences pour réussir*. Les commentaires recueillis lors de la mobilisation communautaire ont été compilés dans un rapport « Ce que nous avons entendu », qui a été publié en novembre 2017.

Nous avons écouté les résidents et les intervenants, et nous avons examiné les stratégies et les cadres territoriaux, régionaux, et locaux actuels. L'objectif consistait à cerner des thèmes, des chevauchements, et des points d'intersection parmi ces diverses stratégies. De plus, des stratégies du Canada et du monde entier visant à favoriser l'emploi et les activités de subsistance dans les collectivités éloignées ou rurales ont été examinées, tout comme des documents pertinents du monde universitaire et des rapports d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, des territoires et d'ailleurs.



Orientation stratégique

Vision

Les Ténois des petites collectivités disposent des connaissances, des compétences, et des attitudes nécessaires pour réussir sur le marché du travail.

Principes

Les principes suivants orientent l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie.

Intégrée :

Les partenariats sont essentiels à la réussite, et les activités stratégiques doivent être liées à d'autres stratégies et programmes complémentaires.

Durable :

Les répercussions culturelles, environnementales, et financières doivent être prises en considération.

Axée sur la collectivité :

La réussite doit être favorisée à l'échelle communautaire.

Fondée sur les besoins :

Les mesures de soutien doivent cibler les collectivités qui en ont le plus besoin.

Souple :

Un grand éventail d'outils, de ressources, et de programmes est nécessaire afin de répondre aux besoins locaux changeants.

Axée sur les résultats et la responsabilité :

Les décisions, l'affectation des ressources, le rendement, les normes et les résultats doivent respecter des normes de transparence et de responsabilité pour l'ensemble des intervenants.



Lien stratégique avec l'initiative *Des compétences pour réussir*

Cette stratégie correspond aux objectifs énoncés dans le *Cadre stratégique décennal de l'initiative Des compétences pour réussir* et le *Plan d'action quadriennal 2016-2020*. Dans certains cas, les descripteurs d'objectifs ont été légèrement modifiés pour refléter l'accent sur l'emploi dans les petites collectivités.

Objectifs de la stratégie – Un cadre propice au succès

1. Augmenter le niveau de compétences grâce à l'éducation et à la formation.



PROGRAMMES

Les programmes de renforcement des compétences répondent aux demandes du marché local et renforcent les capacités à long terme dans les collectivités.

3. Développer la main-d'œuvre des TNO grâce à des partenariats.



MAIN-D'ŒUVRE DES TNO

Les collectivités sont capables de constituer une main-d'œuvre compétente qui s'appuie sur les compétences des résidents et qui permet à ces derniers de rester dans leur collectivité et de contribuer à la croissance de l'économie.

2. Remédier aux lacunes relatives à l'éducation et à l'emploi grâce à des programmes de soutien ciblés.



MESURES DE SOUTIEN

Dans les collectivités, les Ténois ont accès à des aides et à des mesures incitatives pertinentes et efficaces qui cadrent avec l'évolution des exigences du marché du travail local.

4. Améliorer la prise de décisions grâce à des renseignements pertinents sur le marché du travail.



INFORMATION

Les élèves, les enseignants, les parents, les chercheurs d'emploi, les employeurs, les partenaires et les praticiens du perfectionnement professionnel ont facilement accès à des renseignements pertinents, exacts et opportuns sur le marché du travail pour prendre des décisions professionnelles et d'affaires éclairées.



Aperçu

Éducation et formation

Le document intitulé *Prévisions et évaluation des besoins du marché du travail aux Territoires du Nord-Ouest* nous apprend que la majorité des emplois futurs exigera l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et d'études supérieures.

Lors de leur entrée à l'école primaire, les enfants font partie d'une cohorte. À mesure que nos jeunes progressent dans le système scolaire, ils atteignent des points de sortie : études secondaires, postsecondaires, deuxième cycle et troisième cycle. À chaque point de sortie, la cohorte rétrécit, créant ainsi une pyramide¹ de participation. Cependant, les étudiants ne quittent pas tous le système à ces points de sortie, comme en témoigne le taux d'obtention de diplôme des TNO, constamment inférieur à celui du reste du Canada. Les facteurs de risque du décrochage scolaire sont plus importants chez les garçons, les Autochtones, et les élèves des petites collectivités².

Pour obtenir la main-d'œuvre dont nous aurons besoin plus tard, des interventions précoces sont nécessaires; nous nous assurerons ainsi que les jeunes possèdent, lorsqu'ils décrochent leur diplôme d'études secondaires, les compétences, les connaissances, et les attitudes nécessaires à la poursuite d'études postsecondaires et au renforcement des compétences pour intégrer le marché du travail.

Il y a une tendance à considérer l'éducation et la formation comme un problème de jeunes; cependant, le concept de l'apprentissage permanent a été adopté comme cadre pour les adultes. L'apprentissage permanent permet de s'adapter à la technologie en constante évolution. La littératie est la pierre angulaire de l'apprentissage permanent. Elle englobe non seulement la lecture et l'écriture, mais aussi des compétences essentielles, comme la numératie et la résolution de problèmes.

Dans le cadre du processus de mobilisation, de nombreux résidents des collectivités ont souligné l'importance des compétences de vie, des compétences en littéracie et en numératie, et de l'étiquette au travail. Un programme relatif aux compétences fondamentales, qui englobe la littéracie et les compétences essentielles, a été intégré à la stratégie, car ces compétences doivent être acquises avant d'intégrer le marché du travail ou de saisir des occasions de formation pour améliorer son employabilité.

¹ Selon les *Prévisions et évaluation des besoins du marché du travail aux Territoires du Nord-Ouest*

² https://www.ece.gov.nt.ca/sites/www.ece.gov.nt.ca/files/resources/fact_sheet_-_graduation_rates_in_the_nwt_-_updated_november_2016.pdf



L'éducation au choix de carrière et aux compétences essentielles est particulièrement importante à l'école secondaire. De nombreux jeunes obtiennent leur diplôme d'études secondaires et constatent ensuite qu'ils doivent suivre des cours de mise à niveau pour accéder à des programmes d'enseignement postsecondaires. Des ressources dédiées sont nécessaires pour conseiller les élèves sur le cheminement pédagogique qui les mènera à l'emploi de leur choix, et pour assurer la motivation des jeunes et leur participation à la planification de leur apprentissage et de leur avenir.

Des initiatives en cours visent à répondre aux besoins des résidents, notamment des jeunes, en matière d'éducation et de formation. Des exemples sont fournis ci-dessous.

- ***Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation : Nouvelles orientations***

Le *Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation : Nouvelles orientations* (2013) et le plan d'action continu de trois ans abordent directement les causes sous-jacentes du piètre rendement des élèves, notamment le mieux-être, la sécurité et les questions liées au décrochage scolaire. Le plan aide les élèves des TNO à terminer l'école secondaire, à entreprendre des études postsecondaires, à saisir des occasions d'emploi et à réussir dans la vie.

- ***Stratégie sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des métiers et professions (AQPMP)***

La *Stratégie sur l'AQPMP* décrit la façon dont le GTNO améliorera les possibilités de formation, d'apprentissage, et de qualification pour les professions et métiers spécialisés partout aux TNO, et contribuera à combler les lacunes du marché du travail des TNO. Dans le cadre du présent Programme, on souhaite communiquer clairement aux jeunes et aux élèves les façons d'intégrer les métiers spécialisés

Bien qu'il y ait diverses approches d'apprentissage, il est important de souligner que certains des meilleurs apprentissages se déroulent, de façon informelle, à domicile, sur les terres ancestrales, et dans la collectivité. L'apprentissage par l'expérience se trouve au cœur des principes de l'éducation des adultes. Experiential learning is at the heart of adult education principles.



Emploi et économie

Dans le passé, la croissance économique des TNO était stimulée par l'extraction pétrolière et gazière (18 % du PIB), l'extraction des diamants (16 %), et l'administration publique (14 %). L'extraction minière, pétrolière et gazière a atteint leur sommet il y a quelques années. Bien que l'extraction des diamants se redresse actuellement après avoir atteint un creux en 2012, une hausse du PIB ne correspond pas systématiquement à une croissance de l'emploi. De plus, les secteurs des mines, du pétrole et du gaz, et de la construction sont très sensibles aux pressions du marché mondial des matières premières. Par conséquent, la croissance de l'emploi dans ces secteurs sera volatile au cours des prochaines années.

De petites collectivités évoluent actuellement dans une économie mixte, axée sur des activités locales, traditionnelles (trappage, chasse, pêche, artisanat) et rémunératrices. Une économie mixte équilibrée permet aux résidents d'être autonomes dans les collectivités où l'emploi ne provient pas de grands employeurs.

Des occasions d'emplois rémunérés existent dans divers secteurs des collectivités. Les secteurs suivants offrent des occasions de création d'emplois ou de croissance économique pour les collectivités : les entreprises touristiques et culturelles, l'agriculture, l'aquaculture et l'économie du savoir.

L'emploi correspond à l'échange de travail contre rémunération. Il est possible de le mesurer à l'aide de divers outils et indices, comme les demandes d'assurance-emploi et les déclarations de revenus. Les moyens de subsistance englobent les capacités, les ressources (autant matérielles et sociales), et les activités requises pour vivre. Ils sont difficiles à mesurer, car ils peuvent s'écartier des systèmes réglementés officiels. Par exemple, l'enseignement est le moyen de subsistance d'un enseignant employé d'une commission scolaire. Un chasseur n'est l'employé de personne, mais la chasse est son moyen de subsistance. Ces deux personnes contribuent significativement à leur collectivité; il est simplement plus facile de mesurer la contribution de la première que de la deuxième.

Bien que ce programme soit axé sur l'emploi, il est important de souligner qu'une économie mixte permet aux résidents d'être autonomes, surtout dans les collectivités où les emplois rémunérés sont rares. Pour s'épanouir, la collectivité devra atteindre un équilibre entre les activités de subsistance et les emplois rémunérés.



Pour optimiser la réussite, il est important de maintenir la dynamique et de s'inspirer d'initiatives clés qui favorisent la croissance de l'emploi et de l'économie. Certaines de ces initiatives sont décrites ci-dessous.

- **Stratégie sur les perspectives économiques des TNO et plan de mise en œuvre (2013)**

La *Stratégie sur les perspectives économiques des TNO* aide au développement et à la réalisation du potentiel économique de toutes les régions des TNO, renforçant et diversifiant ainsi l'économie de tout le territoire, et améliorant la qualité de vie de tous les Ténois. Elle permet de souligner que les Ténois dynamiques, en santé et bien éduqués contribuent à la croissance économique, et que l'économie traditionnelle est essentielle au bien-être des TNO.

- **Stratégie d'exploitation des minéraux des TNO et plan de mise en œuvre (2014-2019)**

La *Stratégie d'exploitation des minéraux des TNO* vise à réaliser le plein potentiel des ressources minérales et à assurer la prospérité à long terme de la population et des collectivités ténoises. L'amélioration de la mobilisation de la population autochtone et le renforcement des capacités de la collectivité font partie intégrante de l'établissement d'une main-d'œuvre ténoise éduquée, qualifiée, et disponible.

- **Tourisme 2020 : Convier le monde entier à découvrir les TNO, un territoire spectaculaire (2016)**

L'importance du secteur touristique fait partie intégrante de la stratégie *Tourisme 2020*. Cette stratégie met en évidence les liens avec le MÉCF sur la formation en tourisme nécessaire à la création d'un effectif local compétent.

En plus des stratégies à grande échelle susmentionnées, des travaux supplémentaires ont été effectués ou sont en cours d'élaboration dans d'autres secteurs, notamment l'agriculture, la pêche commerciale, la fabrication et la foresterie. Une stratégie d'emploi dans les petites collectivités doit être souple pour appuyer les diverses stratégies économiques actuelles ou futures.

De nombreux projets d'infrastructure seront entrepris dans les collectivités, notamment des projets de rénovation d'installations de traitement de l'eau, de réfection de routes, et de construction de nouvelles installations récréatives polyvalentes. Ces projets sont possibles grâce au financement fédéral et territorial, et il est important d'établir des partenariats afin d'optimiser les possibilités d'emploi dans la réalisation de projets d'infrastructure.



Crédit photo : Paddlefest

Tissu social

Le tissu social constitue la force des petites collectivités. Les membres des petites collectivités ont habituellement des liens familiaux étroits et un fort sentiment d'appartenance. Ils se sentent à la maison dans leur collectivité, et bon nombre d'entre eux ont le mal du pays lorsqu'ils la quittent. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'une collectivité tissée serrée lorsque vient le temps pour ses membres de prendre des décisions en matière d'emploi et d'éducation.

Dans certaines collectivités, la toxicomanie et l'alcoolisme affaiblissent le tissu social autrefois fort. La maladie mentale pèse lourd sur les collectivités. Le manque de logements adéquats et de services de garde d'enfants exerce une pression supplémentaire sur les collectivités, qui tentent d'aider leurs membres avec des ressources souvent limitées.

La réussite repose sur la dimension sociale de l'emploi. Les initiatives décrites ci-dessous permettent d'aborder ce travail fondamental.

- ***Initiatives de mieux-être communautaire des Territoires du Nord-Ouest***

L'initiative de mieux-être communautaire est axée sur le développement sain des enfants et des jeunes, la santé mentale et les dépendances, les saines habitudes de vie et la prévention des maladies. Le domaine de la santé mentale met fortement l'accent sur les programmes destinés aux jeunes, l'identité culturelle, et les valeurs traditionnelles pour appuyer la santé mentale aux TNO. L'accent sur le mieux-être souligne la nécessité de bâtir des collectivités saines tout en préparant les résidents à la formation et à l'emploi.

- ***Renouvellement stratégique de la Société d'habitation des TNO (2017)***

De décembre 2016 à la fin de février 2017, la Société d'habitation des TNO (SHTNO) a mené un sondage d'envergure sur le logement afin de recueillir les commentaires des résidents et des intervenants. Cette rétroaction oriente l'examen des programmes, des services, des initiatives, des politiques et des lignes directrices de la SHTNO afin d'éliminer les obstacles en matière d'accès aux programmes et aux services, et de renouveler le plan stratégique. Ces mesures appuieront des possibilités économiques dont le territoire et les résidents tireront parti.



Crédit photo : Pat Kane

- **Plan d'action anti-pauvreté territorial**

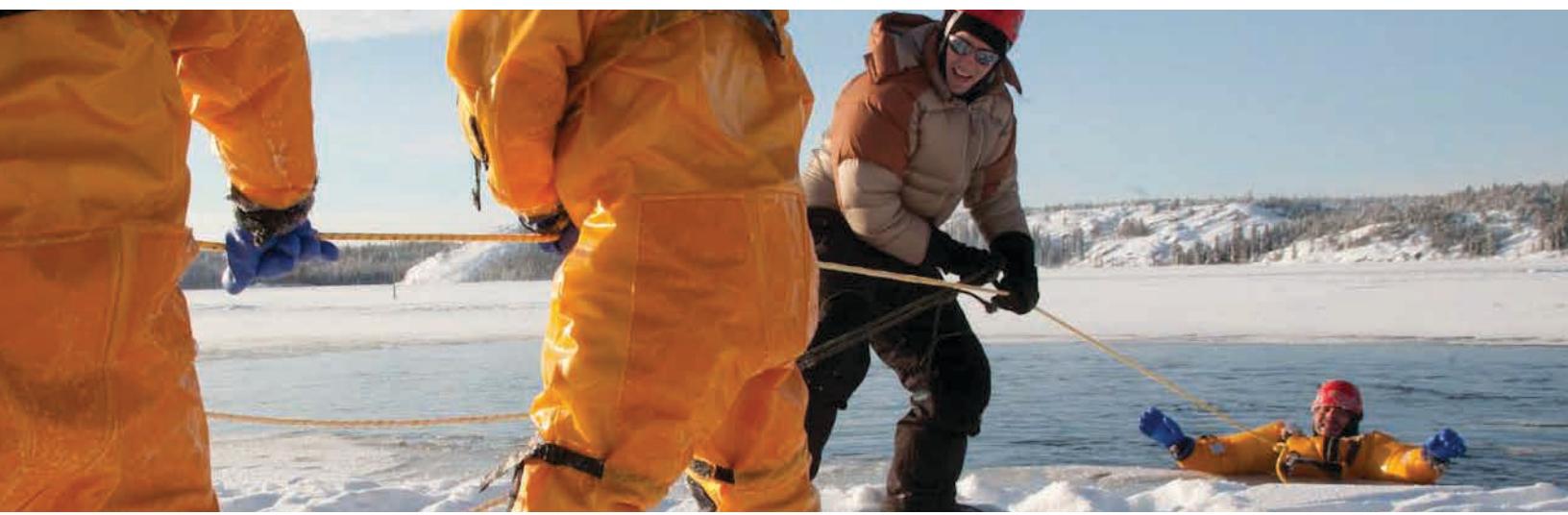
Le plan d'action anti-pauvreté territorial offre du financement à des partenaires communautaires pour appuyer les priorités communautaires en matière de mieux-être et élaborer d'autres mesures potentielles. Le GTNO a élaboré ce plan d'action pour réduire la pauvreté aux TNO. Les ministères suivants participent au plan d'action : le MÉCF, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Société d'habitation des TNO, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI), le ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) et le ministère de la Justice.

- **Cadre stratégique sur la santé mentale et la lutte contre les dépendances Tête et esprit**

Ce cadre mise sur l'importance des liens entre les collectivités et leur culture, pilier de la prévention des crises de santé mentale et de la toxicomanie dans notre territoire. Reposant sur une approche axée sur la santé de la population, le cadre établit de nouvelles orientations et de nouveaux principes en matière de soins. Les plans stratégiques suivants sont liés à ce cadre : un *plan d'action sur le mieux-être mental chez les enfants et les jeunes*, un *plan d'action pour la santé mentale* et un *plan d'action pour le traitement des dépendances*.

- **Cadre et plan d'action pour le développement du jeune enfant Partir du bon pied**

Le cadre et le plan d'action *Partir du bon pied* reflètent l'engagement du GTNO envers la réussite future de notre ressource la plus importante : nos enfants. *Partir du bon pied* oriente les investissements du MÉCF et du MSSS dans les programmes et services de développement de la petite enfance.



Communications et coordination

Tous les paliers de gouvernement doivent travailler conjointement à l'amélioration de la réussite des Ténois des collectivités sur le marché du travail; pour ce faire, ils doivent offrir des programmes et des mesures d'aide qui visent directement les besoins en matière d'éducation et de formation et la réalité économique à l'échelle locale.

Des partenariats ont déjà été établis avec les ministères du GTNO, le gouvernement fédéral, les gouvernements autochtones, le Collège Aurora, l'Association des collectivités des Territoires du Nord-Ouest (ACTNO), le Regroupement des gestionnaires des administrations locales des TNO, le secteur des entreprises et de l'industrie des TNO et les entrepreneurs locaux; cependant, il est possible de renforcer ces partenariats.

Des partenariats de formation régionaux permettent également d'encourager la collaboration, plus particulièrement pour déterminer et offrir la formation pertinente. Divers groupes communautaires interorganismes tentent aussi d'améliorer la communication et le ciblage des ressources. Grâce à la collaboration, des mesures de soutien peuvent être offertes aux personnes en transition; ces mesures permettent également de s'assurer que des emplois soient offerts, par l'intermédiaire de placement professionnel, à la fin du cycle de formation.

Il est important d'éviter le dédoublement d'efforts dans le cadre du travail avec les collectivités. Certaines collectivités disposent de plans économiques ou de plans relatifs au marché du travail créés et approuvés par leurs leaders. Ces plans doivent être pris en considération au moment de déterminer les initiatives et les programmes qui seront offerts dans les collectivités.

Entre-temps, d'autres collectivités ne disposent actuellement d'aucun plan pour orienter la mise en œuvre de programmes et d'initiatives. Il sera possible d'aider les collectivités au moyen de la planification communautaire sur le marché du travail. La création de plans communautaires sur le marché du travail constituera une étape importante dans la détermination des éléments nécessaires à l'échelle communautaire.

La communication avec des collectivités et des partenaires locaux, à l'aide d'outils et de techniques appropriées, est essentielle à l'amélioration des possibilités d'emploi et de formation ainsi que des résultats dans les collectivités. L'élaboration d'un plan de communications complet fait partie intégrante de la sensibilisation aux renseignements et aux programmes sur le marché du travail.



Plan d'action

Le cadre stratégique *Des compétences pour réussir* définit quatre buts dont la réalisation se traduira par des options pratiques et adaptées à la réalité des TNO pour combler les lacunes dans les domaines de l'éducation et de l'emploi et vaincre les obstacles qui nuisent au recrutement et au maintien des effectifs. Le Programme d'emploi dans les petites collectivités a adopté les objectifs de l'initiative *Des compétences pour réussir*, dans le but d'assurer la formation et l'emploi dans les petites collectivités. Chaque but est assorti d'objectifs et de mesures clés pour offrir une feuille de route sur l'atteinte des buts fixés.



But n° 1 : **Relever les niveaux de compétence par une éducation et une formation pertinentes.**

Objectifs

- 1.1. Fournir des programmes de renforcement des compétences et de formation qui répondent aux besoins du marché du travail.
- 1.2. Accroître la capacité à fournir une formation communautaire.

Mesures clés

- Développer les programmes du MÉCF pour aider les résidents en matière de formation axée sur les compétences et de travail indépendant.
- Établir des partenariats avec des collectivités afin d'appuyer les initiatives et les projets indiqués dans les plans communautaires sur le développement du marché du travail.
- Accroître le nombre de sites qui utilisent des techniques d'éducation à distance pour favoriser l'accès aux possibilités d'éducation et de formation.
- Aider les collectivités à fournir des programmes de formation des formateurs pour ouvrir la voie aux programmes d'éducation et de formation à l'échelle communautaire.



Crédit photo : Aurora College



But n° 2 : **Combler les besoins en éducation et en emploi grâce à des mesures de soutien ciblées.**

Objectifs

- 2.1. Relever la participation au marché du travail par l'élimination des obstacles à l'emploi.
- 2.2 Préparer les résidents aux futures possibilités d'emploi qui répondent aux besoins régionaux et locaux.
- 2.3 Aider les jeunes à suivre des programmes d'éducation et de renforcement des compétences qui mènent vers des emplois en demande aux TNO.

Mesures clés

- Appuyer l'établissement de postes de conseillers jeunesse, dans les écoles et les collectivités, pour mettre l'accent sur la santé et les facteurs de risque qui compliquent la tâche aux personnes à la recherche d'un emploi durable.
- Faciliter la création de programmes et de places en garderie dans les collectivités.
- Collaborer avec des partenaires à l'amélioration et à la mise en œuvre de programmes sur les compétences fondamentales dans les collectivités.
- Améliorer les services de perfectionnement professionnel en créant des programmes de formation des agents de perfectionnement professionnel et en simplifiant le processus de recrutement pour les emplois en demande.
- Établir des postes de conseiller en orientation et en éducation pour orienter les élèves de la 8^e à la 12^e année et les jeunes de 18 à 24 ans et les aider à décrocher des emplois en demande.
- Investir dans des programmes et des initiatives visant à intégrer les jeunes au marché du travail grâce à l'éducation, à la formation, et à l'expérience de travail.



Crédit photo : Aurora College



But n° 3 :

Accroître la main-d'œuvre des TNO par des partenariats.

Objectifs

- 3.1 Appuyer les stratégies territoriales ou régionales et les plans locaux pour le marché du travail qui favorisent l'emploi durable.
- 3.2 Améliorer la communication sur l'ensemble de programmes de renforcement des compétences et de formation offert aux collectivités.

Mesures clés

- Établir des partenariats avec des collectivités afin d'appuyer l'élaboration de plans communautaires pour le développement du marché du travail.
- Améliorer les programmes du MÉCF en instaurant un mécanisme de financement, dans le cadre des Partenariats pour la création d'emplois, à l'appui de la création de possibilités d'emploi dans les collectivités.
- Intégrer des mesures de soutien à l'emploi et à la formation aux étapes d'élaboration et de mise en œuvre de projets d'infrastructure et de développement économique communautaires.
- Élaborer un plan de communications complet pour accroître la sensibilisation aux renseignements et aux programmes sur le marché du travail.
- Élaborer un répertoire de mesures d'aide à l'emploi dans les petites collectivités, financé par le GTNO, afin d'accroître la sensibilisation aux ressources accessibles.



But n° 4 :

Améliorer la prise de décisions à l'aide de données pertinentes sur le marché du travail.

Objectifs

- 4.1 Utiliser l'information sur le marché du travail pour établir des partenariats efficaces avec les employeurs, les prestataires de formation, les collectivités et les partenaires régionaux de formation.
- 4.2 Transmettre des renseignements sur le marché du travail aux Ténois afin de les aider à prendre des décisions relatives à leur emploi et à leur formation.

Mesures clés

- Intégrer un outil Web pour aider les élèves, les enseignants, les parents, les chercheurs d'emplois, les employeurs, les partenaires, les intervenants en perfectionnement professionnel et les adultes à planifier leur développement de carrière et à se fixer des objectifs.
- Intégrer les renseignements du document *Prévisions et évaluation des besoins du marché du travail aux TNO* au système scolaire et aux services de perfectionnement professionnel pour les adultes pour appuyer la prise de décisions relatives à l'emploi et à l'éducation.



Mise en œuvre ou prochaines étapes

Le MÉCF s'engage à respecter la vision, les objectifs, et les mesures de cette stratégie afin d'assurer un avenir meilleur aux petites collectivités des TNO. Des travaux sont en cours, sur plusieurs fronts, pour faire progresser la stratégie et constituer une main-d'œuvre locale qualifiée et bâtir une économie solide.

Un sentiment a été couramment exprimé tout au long des séances de mobilisation : la nécessité de communiquer avec les collectivités et les partenaires locaux à l'aide des techniques et des outils appropriés. Le MÉCF s'engage à communiquer des renseignements sur les programmes, les politiques, et les initiatives découlant de cette stratégie de la façon qui convient le mieux aux collectivités locales. Parmi les modes de communication qui seront utilisés, mentionnons :

- la présentation de rapports annuels afin de permettre aux intervenants d'évaluer les progrès et de mettre en évidence les initiatives à venir;
- l'utilisation de divers outils et méthodes pour annoncer des programmes et des services;
- la tenue plus fréquente de dialogues ouverts pour améliorer la planification.

La durée de la mise en œuvre des mesures clés décrites dans la stratégie variera. Certaines mesures pourront être mises en œuvre immédiatement, et d'autres ne seront entièrement mises en œuvre que vers la fin du Programme. Le MÉCF s'engage à communiquer les renseignements pertinents et opportuns de manière transparente afin de permettre aux collectivités d'optimiser leur utilisation des ressources limitées.



Plan de mesure du rendement

Le plan de mesure du rendement du Programme d'emploi dans les petites collectivités 2018-2024 offre une feuille de route pour évaluer l'efficacité des efforts du GTNO en ce qui concerne l'amélioration des possibilités d'emploi et de formation aux TNO. Un plan de mesure du rendement appuie la responsabilisation entre le GTNO, les partenaires, les intervenants et les collectivités que la stratégie dessert.

Le plan de mesure du rendement présenté ci-dessous permet au MÉCF d'évaluer et de mesurer continuellement l'efficacité du Programme quant à l'atteinte des objectifs énoncés. Les mesures du rendement fournissent des renseignements utiles pour évaluer l'efficacité des mesures du GTNO, éclairer les modifications potentielles, et s'assurer que la stratégie et les principales activités du GTNO continuent de répondre aux besoins du marché du travail.

Les activités économiques et la mesure du rendement aux TNO continuent d'évoluer. Le MÉCF utilisera la mesure du rendement pour éclairer la prise de mesures relatives à l'établissement d'une main-d'œuvre et répondre aux besoins des entreprises et de l'industrie.



But n° 1 : Relever les niveaux de compétence par une éducation et une formation pertinentes.

Objectifs	Mesures du rendement	Source des données	Responsabilité de la collecte de données
1.1. Fournir des programmes de renforcement des compétences et de formation qui répondent aux besoins ciblés du marché du travail.	Nombre d'interventions effectuées (renforcement des compétences et formations)	Données administratives	MÉCF
1.2. Renforcer la capacité à fournir une formation communautaire.	Nombre et type de programmes de formation communautaires offerts Nombre de collectivités offrant des programmes de formation donnés par un formateur local	Données administratives	MÉCF

But n° 2 : Remédier aux lacunes en matière d'éducation et d'emploi grâce à des programmes de soutien ciblés.

Objectifs	Mesures du rendement	Source des données	Collecte de données
2.1. Relever la participation au marché du travail par l'élimination des obstacles à l'emploi.	Taux de participation à la population active des TNO Taux d'emploi dans les collectivités des TNO	Bureau de la statistique des TNO	MÉCF
2.2. Préparer les résidents aux possibilités d'emploi futures qui répondent à des besoins régionaux et locaux.	Nombre de personnes qui se disent mieux préparées à occuper un emploi Nombre de personnes qui ont renforcé leurs compétences grâce à la formation préparatoire à l'emploi	Entrevue ou sondage auprès d'intervenants et de résidents Données administratives	MÉCF
2.3. Aider les jeunes à participer à des programmes de formation et de renforcement des compétences qui mènent vers des emplois en demande aux TNO.	Nombre de résidents des collectivités inscrits à des programmes d'éducation et de renforcement des compétences liés à des emplois en demande aux TNO Nombre de résidents qui utilisent les renseignements sur le marché du travail des TNO pour prendre des décisions en matière de formation et d'emploi	Données administratives	MÉCF



But n° 3 : Accroître la population active des TNO par des partenariats.

Objectifs	Mesures du rendement	Source des données	Collecte de données
3.1. Appuyer les stratégies territoriales ou régionales et les plans économiques locaux qui favorisent l'emploi durable.	<p>Nombre de collectivités ayant des plans communautaires de développement du marché du travail</p> <p>Nombre d'emplois créés dans les collectivités grâce au financement des programmes du MÉCF</p> <p>Nombre de personnes ayant participé à des projets stratégiques d'infrastructure et de développement économique après s'être inscrits à des formations du MÉCF et à des mesures de soutien à l'emploi</p>	Données administratives	MÉCF
3.2. Améliorer les communications sur l'ensemble de programmes de renforcement des compétences et de formation offert aux collectivités et aux résidents.	<p>Nombre et type d'outils de promotion créés pour accroître la sensibilisation des partenaires, des employeurs, des chercheurs d'emploi et du public aux renseignements sur le marché du travail, aux programmes et aux ressources</p> <p>Nombre et type d'engagements pris avec des partenaires, des employeurs, des chercheurs d'emploi et le public</p>	Données administratives	MÉCF

But n° 4 : Améliorer les décisions par la collecte de données pertinentes sur le marché du travail

Objectifs	Mesures du rendement	Source des données	Collecte de données
4.1 Utiliser l'information recueillie sur le marché du travail pour établir des partenariats efficaces avec les employeurs, les formateurs, les collectivités et les partenaires régionaux de formation.	Nombre d'initiatives et de programmes mis en œuvre dans les collectivités grâce à des partenariats qui appuient les emplois en demande aux TNO ou les besoins cernés à l'échelle locale.	Données administratives	MÉCF
4.2 Communiquer des renseignements relatifs au marché du travail aux Ténois afin de les aider à prendre des décisions en matière d'emploi et de formation.	<p>Mise en œuvre d'un portail de renseignements sur le marché du travail</p> <p>Nombre et type d'utilisateurs inscrits au portail de renseignements sur le marché du travail</p> <p>Nombre de consultations du portail de renseignements sur le marché du travail</p> <p>Nombre d'écoles des collectivités qui utilisent le portail de renseignements sur le marché du travail aux fins de planification d'emploi et de programme</p>	Données administratives	MÉCF



Travailler conjointement *à l'amélioration des occasions et des résultats*

Les partenariats sont essentiels à l'amélioration des résultats en matière d'emploi aux TNO. Lors de l'élaboration du Programme, le MÉCF s'est entretenu avec divers intervenants afin de recueillir leurs idées et leurs points de vue sur les façons d'améliorer les occasions et les résultats en matière d'emploi et de formation aux TNO.

Le GTNO s'engage à collaborer avec ses partenaires et des intervenants, notamment des gouvernements autochtones, des collectivités (leaders et personnel), des employeurs, des résidents, des ministères du GTNO et le Collège Aurora.

Nous continuerons d'écouter nos partenaires et les intervenants, de nous inspirer d'autres initiatives du GTNO, et de mener des recherches et un examen sur les pratiques exemplaires d'autres administrations.



If you would like this information in another official language, call us.
Anglais

Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, contactez-nous.
Français

Kīspin ki nitawihtin ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.
Cri

Tłįcho yati k'èè. Dí wegodi newq dè, gots'o gonede.
Tłįchö

?erihlt'ís Dëne Sųliné yati t'a huts'elkér xa beyáyati thezä ?at'e, nuwe ts'ën yólti.
Chipewyan

Edi gondi dehgáh got'je zhatié k'èè edatl'eh enahddhé nide naxets'é edahtlí.
Esclave du Sud

K'áhshó got'ne xədə k'e hederi ?edıhtl'é yeriniwé nídé dúle.
Esclave du Nord

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'iňahch'uu zhit yinohthan jí', diits'at ginohkhìi.
Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqluta.
Inuvialuktun

Ćeđa ሚስኩልር ሌሎችልዕር ሰነድ የሚከተሉ አገልግሎት በኩል የሚከተሉ አገልግሎት
Inuktitut

Hapku titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.
Inuinnaqtun



Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
C.P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9
www.skills4success.ca
www.ece.gov.nt.ca